

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 20412 Numéro SIREN : 888 406 097 Nom ou dénomination : ACID
--

Ce dépôt a été enregistré le 14/02/2022 sous le numéro de dépôt 18750

Comptes annuels (bilan et comptes de résultat)

Signature :

- Le dirigeant signe sur la première page du bilan après avoir inscrit « Certifié conforme, La Présidence ».

*Certifié conforme,
La Présidence*

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large, looped initial 'A' followed by a horizontal line.

Bilan Actif

Etat exprimé en euros	30/11/2021			Net
	Brut	Amort. et Dépréc.	Net	
Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions brevets droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.				
Autres immobilisations corporelles	924	481	443	
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total (II)	924	481	443	
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES (3)				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	330		330	
Capital souscrit appelé, non versé				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
DISPONIBILITES	3 505		3 505	
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
Total (III)	3 835		3 835	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)	4 759	481	4 278	

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros		30/11/2021	
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel		3 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport...			
Ecart de réévaluation			
Réserves			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau			
Résultat De L'exercice		619	
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total des capitaux propres		3 619	
Autres Fonds Propres			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
Total des autres fonds propres			
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
Total des provisions			
DETTES (1)			
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)			
Emprunts et dettes financières divers		550	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales		109	
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres Dettes			
Produits constatés d'avance (1)			
Total des dettes		659	
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF		4 278	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP

Compte de Résultat 1/2

		Etat exprimé en euros		30/11/2021	
		France	Exportation	15 mois	mois
PRODUITS D'EXPLOITATION					
Ventes de marchandises					
Production vendue (Biens)					
Production vendue (Services et Travaux)		6 410		6 410	
Montant net du chiffre d'affaires		6 410		6 410	
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges					
Autres produits					
Total des produits d'exploitation (1)				6 410	
CHARGES D'EXPLOITATION					
Achats de marchandises					
Variation de stock : marchandises					
Achats de matières et autres approvisionnements					
Variation de stock : matières premières					
Autres achats et charges externes				5 202	
Impôts, taxes et versements assimilés					
Salaires et traitements					
Charges sociales du personnel					
Cotisations personnelles de l'exploitant					
Dotations aux amortissements :					
- sur immobilisations				481	
- charges d'exploitation à répartir					
Dotations aux dépréciations :					
- sur immobilisations					
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions					
Autres charges					
Total des charges d'exploitation (2)				5 683	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION				728	

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros		30/11/2021	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		728	
Opéra. Comm.			
Bénéfice attribué ou perte transférée			
Perte supportée ou bénéfice transféré			
PRODUITS FINANCIERS			
De participations (3)			
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)			
Autres intérêts et produits assimilés (3)			
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total des produits financiers			
CHARGES FINANCIERES			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Intérêts et charges assimilées (4)			
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total des charges financières			
RÉSULTAT FINANCIER			
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS		728	
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital			
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			
Total des produits exceptionnels			
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Total des charges exceptionnelles			
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL			
PARTICIPATION DES SALAIRES			
IMPOTS SUR LES BENEFICES		109	
TOTAL DES PRODUITS		6 410	
TOTAL DES CHARGES		5 792	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		619	

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Procès verbal des décisions de l'associé unique et son annexe sur les conventions réglementées

Signature :

- L'Associé unique signe en dernière page
- Le dirigeant signe en dernière page

ACID
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 3000 euros
Siège social : 14 BD DE LA BASTILLE
75012 PARIS 12
888 406 097 RCS PARIS

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 02/02/2022

Le Président associé unique et propriétaire de la totalité des actions composant le capital de la société ACID,

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Président de la société, l'associé unique a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe le cas échéant) de l'exercice clos le 30/11/2021.

2. A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30/11/2021 et quitus au Président de sa gestion ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Approbation des conventions réglementées ;
- Rémunération du Président ;
- Reprise des engagements antérieurs à l'immatriculation de la société au registre du commerce ;
- Pouvoir pour les formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

L'associé unique, sur la base du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30/11/2021, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport. L'associé unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

DEUXIÈME DÉCISION

L'associé unique a réalisé un résultat sur l'exercice de 618.6 euros.

De plus, les bénéfices et réserves distribuables s'élèvent à :

- autres réserves pour 0.00 euros ;
- reports à nouveaux pour 0.00 euros.

Le bénéfice distribuable s'élève donc à un montant de 587 euros.

L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice de 618.6 euros de la manière suivante :

- au poste réserve légale pour 30.93 euros ;
- au poste report à nouveaux créateur pour 587.67 euros.

Suite à l'affectation du résultat les autres réserves et reports à nouveaux s'élèvent à :

- autres réserves pour 0.00 euros ;
- reports à nouveaux pour 587.67 euros.

L'associé unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

TROISIÈME DÉCISION

L'associée unique précise que les conventions visées à l'article L. 227-10 du code de commerce seront portées au registre des décisions de l'associée unique en annexe au présent procès-verbal.

QUATRIÈME DÉCISION

L'associé unique décide d'approuver la rémunération allouée au Président au cours de l'exercice écoulé.

CINQUIÈME DÉCISION

L'associé unique décide de reprendre au compte de la société tous les actes et engagements souscrits en son nom par le fondateur, préalablement à son immatriculation au registre du commerce et des sociétés, savoir :

- ouverture d'un compte bancaire au nom de la société ;
- frais inhérents à la constitution et à l'immatriculation de la société.

SIXIÈME DÉCISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Signature
L'associé unique

